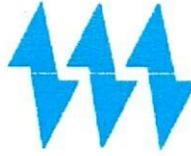


# SOMELEC

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE  
 SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU  
 siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer  
 Ksar - Nouakchott- Mauritanie  
 BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95  
 R.C.:N°35699/NIF 30500075  
 E-mail:somelec@somelec.mr



## Affichage N°

6082

Travaux des génies  
civils

DA N° 63/25-DCAMG/DAA/DAP du  
11/08/2025

Date d'ouverture : Lundi 01 Septembre 2025 à 12:00



Objet : Appel d'offres

Description : Construction d'un Bureau avec toilette et une toilette extérieur pour la DCAMG

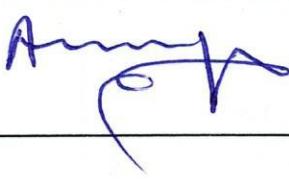
Item	Désignation	Unité	Référence	Quantité
1	Construction d'un Bureau avec toilette et une toilettes extérieur pour la DCAMG suivant le cahier de charge DQE	U		1

NB : - Délai d'exécution 48 jours. - Voir le cahier de charges et DQE ci-joints. - Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue.

### Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de travaux : Magasin général
- 4) Délai de execution : 48 jours
- 5) Votre offre (technique et financière) en deux copies doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >> au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Lundi 01 Septembre 2025 à 12:00 où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.
- 6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
- 7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
- 8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- 9) La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item
- 10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un code fournisseur SOMELEC ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)

<u>Directrice Centrale Approvisionnements et Moyens Généraux</u> <u>Azza EL GHOTOB MOMA</u>	
 <span style="margin-left: 20px;"> <u>22</u>  <u>08</u>  <u>25</u> </span>	

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
MINISTERE DE L'ENERGIE, DU PETROLE

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE  
(Groupe SOMELEC)



SOMELEC  
DCAMG

CAHIER DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUE

Construction D'un Bureau et une Toilette pour la DCAMG

N  B

Page

# CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES (CPT),

## DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

### OBJET :

La Société Mauritanienne d'Électricité (Groupe SOMELEC) lance une consultation pour la construction d'un Bureau et une toilette extérieure au l'entrepôt de la DCAMG situé à la centrale Dual

A ce titre, nous invitons les entreprises intéressées, pouvant justifier d'une expérience similaire avérée et dument authentifiée dans le domaine, à soumettre une proposition technique et financière pour la réalisation des prestations définies ci – après.

Cette proposition servira de base à une éventuelle passation de commande de la part de la SOMELEC



Page

Le présent CPT spécifie les conditions techniques dans lesquelles seront exécutés les travaux objet du marché.

## **LE PROJET**

Construction d'un Bureau et une toilette extérieure au l'entrepôt de la DCAMG situé a la centrale Dual

Pour un délai de 48 Jours,

Les travaux des gros œuvres (Infrastructures et superstructures) pour les postes suivant :

- Un Bureau de 16 m<sup>2</sup> avec Toilette
- Toilette Extérieure de 4m<sup>2</sup>
- Fosse Septique de 12m<sup>3</sup> et des regards

Les travaux de seconds œuvres :

- Enduit intérieur et extérieur
- Revêtement de sol
- Menuiserie
- Etanchéité
- Electricité
- Peinture et finitions diverses
- Circuit de plomberie sanitaire

## A – Dispositions générales :

A- 1/ Le génie civil, d'une manière générale, sera conforme aux plans Groupe SOMELEC ci-joints et sera réalisé selon les règles de l'art et suivant les normes

### A-2/ Essais du sol :

Les profondeurs de fond de fouille seront définies avec le maître d'œuvre sur la base du rapport du Laboratoire National des Travaux Publics (LNTP), des constats sur les puits de sondage effectués sur site et du taux de travail de sol dont la résistance ne devra être inférieure à 1,75 Kg/cm<sup>2</sup>.

## B – Matériaux

### B – 1 Nature

Le bâtiment doit être entièrement construit en matériaux incombustibles et en agglomérés d'épaisseur égale 15cm (enduits non compris) qui seront pleins au niveau des fondations et creux ailleurs.

### B – 2 Dosages

Les dosages à appliquer seront les suivants :

- Béton de propreté : 200 kg/m<sup>3</sup>
- Béton armés de fondation : 350 kg/m<sup>3</sup>
- Mortier pour maçonnerie : 300kg/m<sup>3</sup>
- Mortier pour enduits : 400 kg/m<sup>3</sup>

### B – 3 Fondations

Elles auront une profondeur d'au moins un mètre. Cette profondeur peut être réduite lorsque le bâtiment du centre est construit sur un terrain rocheux. Par contre si la consistance du terrain l'exige, des dispositions convenables seront prises pour assurer la stabilité de l'ouvrage. Niveau de la fondation doit être à 30cm par rapport le niveau de la route bitumée goudronnée

### B - 4 Sol – Dalle inférieure

Le béton de dallage, coulés sur un lit de béton de propreté d'épaisseur 5 cm seront exécutés en béton armé, avec une épaisseur totale brute de 10 cm et un maillage en T 8 de 15 x 15 cm. lis



comporteront tous les joints de dilatation nécessaires sur leur épaisseur, au milieu de chaque grande surface supérieure à 25 m<sup>2</sup> ou lorsque l'une des dimensions dépasse 8m.

## B – 5 Circuits de terre

Une connexion en cuivre nu de 29,3 mm<sup>2</sup> de section sera reliée électriquement au ferraillage et débouchera dans le bâtiment à 30 cm au dessus du niveau du sol à l'emplacement de la barrette de raccordement des circuits de terre.

## B – 6 Enduits

Ils seront composés et exécuter comme suit:

1ère couche ou couche d'accrochage :

- dosage 450 kg / m<sup>3</sup> de sable
- épaisseur 10 mm
- surface rugueuse pour une bonne adhérence pas de talonnage ni surfaçage la couche doit couvrir tout le support et ne pas présenter de surcharge.

2eme couche : corps d'enduit ou couche intermédiaire

- dosage ciment : 400 kg / m<sup>3</sup> de sable
- épaisseur 10 mm
- surfasse rugueuse obtenue par passage d'une règle. Les lissages à la truelle sont proscrits.

Elle sera exécutée lorsque la première couche aura effectué une partie de son retrait et au plus tôt, après trois jours d'attente.

Cette couche est exécutée pour répondre aux caractéristiques exigées pour l'enduit fini : platitude, rectitude des arêtes, gorges, arrondis etc...

3eme couche: couche de finition

- dosage en ciment : 350 kg /m<sup>3</sup> de sable
- épaisseur 5 mm.

Elle sera appliquée au plus tôt 72 heures après la couche intermédiaire. Elle doit couvrir toute la surface (sauf celle réservée pour la tyrolienne) sans présenter de surcharge. Cette couche ne doit en aucun cas servir à rétablir la platitude de l'enduit qui doit impérativement être obtenue à la 2ème couche.

Les enduits finis présenteront des surfaces régulières soignées plans exemptes de soufflure, cloque etc... Les arêtes et les joints seront nets, rectilignes sans écornures ni épaufures. Les angles saillants et rentrants seront traités au ciment pur et lissés à la cornière, les supports d'enduit ou de raccordement d'enduit auront une surface nette, propre, exempte d'impuretés pour assurer un, accrochage et une adhérence parfaits

## B – 7 peinture

L'entrepreneur fournira les peintures vernis, matière pour rebouchage, etc. et préparation assimilées. Il sera responsable du choix de tous les produits utilisées et, de ce fait devra en particulier s'assurer que ces produits conviennent parfaitement à l'emploi envisagé et qu'ils sont bien compatibles avec le support à la couche d'impression appliquée. Il conviendra de respecter la nature et les pourcentages des diluants de durcisseurs et de colorants prescrits par les fabricants pour chaque nature de produit.

## B – 8 plancher 16+4

- Ils seront constitués par des éléments de remplissage en corps creux associés à des poutrelles en béton armé confectionnées mécaniquement avec du béton dosé à 350 kg CPA / m<sup>3</sup> ferraillé conformément aux plans de ferraillage; les parois inférieures recevront un enduit lissé.
- La distance entre les axes des nervures sera de 68 cm et l'épaisseur de l'âme des hourdis ne doit pas être inférieure à 25 mm.
- La hauteur des entrevoûts sera de 16 cm, la dalle de compression supérieure aura 4 cm d'épaisseur et armée conformément aux indications des plans d'exécution.
- Le délai de séchage des poutrelles à température normale sera de 5 jours entre leur coulage et leur mise en place.
- Les planchers ne seront décoffrés qu'après autorisation du Maître d'œuvre et en tout cas pas avant 21 jours.
- 

## B – 9 Menuiserie

- Portes en aluminium et en bois seront de 1<sup>er</sup> choix 90x210
- Porte d'entrée principale 120x210
- Fenêtres et châssis vitrés 1mx1m
- Serrurerie quincaillerie : la quincaillerie devra répondre au choix du Maître de l'Ouvrage et, sauf prescription contraire, au label N.F.S.N.F.Q. Tous les accessoires seront de première qualité. Les articles de quincaillerie seront toujours de bonne qualité et garantis comme tel par l'Entrepreneur qui en demeure responsable. Ils devront porter l'estampille indiquant



cette qualité.

Les articles normalisés devront avoir les dimensions fixées dans les normes correspondantes

#### **B – 10 REVETEMENT DE SOL**

Les supports qui recevront le carrelage seront stabilisés. La pose s'effectuera directement sur le support (dallage) préalablement nettoyé débarrassé de toute impureté, gravois au choix du Maître de l'Ouvrage

#### **B – 11 ETANCHEITE**

Les différents types de revêtements d'étanchéité décrits au présent CHAPITRE devront être exécutés conformément aux DTU N° 43 41/3 suivant le type de support, ou à défaut en conformité

#### **B-12 ELECTRICITE**

L'installation répondra aux normes de C 15 100 et les câbles aux normes HN07 RN-F, NF C32 – 102.4, IEC 60245, IEC 60228

### **C- QUALIFICATION DE SOUMISSIONNER**

l'offre doit comprendre les pièces administratives établies dans les formes réglementaires attestant la régularité de ces prestataires vis-à-vis de l'Administration.

Ces pièces dont la validité est de six (06) mois, sauf pour la Banque Centrale de Mauritanie (validité fixée à un (01) mois) sont les suivantes :

- Attestation délivrée par le Trésorier Général,
  - Attestation délivrée par le Directeur Général des Impôts ;
  - Attestation délivrée par le Directeur Général de la CNSS ;
  - Attestation délivrée par le Directeur du Travail et de la Main d'œuvre ;
  - Attestation délivrée par le Directeur de la Supervision bancaire à la BCM certifiant que l'intéressé ne figure pas sur la liste des contentieux et comptes gelés.
- Doit avoir un chiffre d'affleure annule dix millions MRU

Personnel

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes :

Nombre	Nom et prénoms	Affectation	Expérience globale en travaux (années)	Expérience dans des travaux similaires
--------	----------------	-------------	----------------------------------------	----------------------------------------

Page



				(Années)
	Directeur des travaux en GC	10	5	
	Topographe	5	3	

Le Candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience  
Ingénieur génie civil et Topographe seront permanent sur le site durant les travaux

#### Matériel

Numéro	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Camion benne ( $\geq 10T$ )	
2	Véhicule utilitaire	
3	Groupe électrogène de 12 Kva	
4	Compresseur ;	
5	Élévateurs bétonnières de 350 l	2
6	Vibropondeuse	1
7	Lot de matériel de coffrage, échafaudage	2
8	Lot de matériel de génie civil,	2
9	Lot de matériel de Topographie	1

Le Candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé.  
Camion grue et l'échafaudage seront sur le site obligatoirement

NB : Le personnel et le matériel proposés feront l'objet d'une réception au démarrage des travaux.  
Il reste entendu que, pour le personnel, aucune substitution d'un membre du personnel-clé ne serait admise sans l'autorisation préalable de la SOMELEC après proposition de profils équivalents ou supérieurs.

#### Expérience

Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant des travaux des travaux génie civil des 3 bâtiments chacun à surface de 100m<sup>2</sup> avec pvs de réception accompagnées de la de garde et la page de signature du contrat la fourniture des expériences justifiées est un motif du rejet

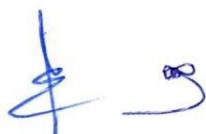
#### DQE

N°	Désignation	U	Qté	P.U.	P. T.

Page



A TERRASSEMENT					
1	Décapage- nivellation -implantation	m2	18		
2	dossier d exécution	ff			
3	Fouille en tranchées pour semelles filantes et ongrines périphériques	m3	19		
4	Fouille en puits pour semelles isolées	m3	3		
5	Remblais au droit fondations (en sable de Hune, après curage des déblais argileux)	m3	5		
6	Remblais sous dallage (en sable après décapage de la croute argileuse)	m3	16		
B GROS ŒUVRE					
	Bétons en Fondations				
1	Béton de propreté	m3	0,1		
2	3A semelle isolées et filantes	m3	1,5		
3	3A longrines	m3	1,3		
4	3A potelets en fondation	m3	0,2		
5	3A dallage	m3	1,9		
6	3A rampe	m3	0,7		
7	Bétons en élévation				
8	3A poteaux	m3	0,6		
9	3A linteaux	m3	0,1		
10	3A chainages hauts et poutres	m3	8		
11	Plancher hourdis	m2	16		
12	3A Arcades et éléments décoratifs de façades	m3			
13	3A chainage acrotère	m3			
14	bargouilles préfabriqués	J	2		
C Maçonnerie					
1	Soubassement en agglos pleins de 20 sous ongrines périphériques	m2	17		
2	Maçonnerie en élévation de 15 creux	m2	52		



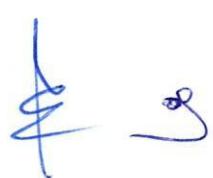
D	Enduits				
1	Enduits lissés intérieurs y/c finitions	m2	10	0	
2	Enduits sous planchers y/c finitions	m2	16		
3	Enduits lissés sur façades	m2	12		
E	ETANCHEITE				
1	Feutre 36 S posé en feuille génie civil (arase étanchéité)	m2	16		
2	Film polyane 200 microns	m2	10		
3	Béton de forme de pente(2% ep=8cm)	m3	1,8		
4	Etanchéité monocouche auto protégée ( cl. Fabricant)	m2	16		
5	Relevé d'étanchéité assorti étanchéité terrasse non accessible	ml	16		
F	REVETEMENTS				
1	Fet P carreaux	m2	16		
2	Fet P plinthes	ml	15,2		
G	MENUISERIE				
1	Menuiserie				
2	F et P Porte 90x210	J	2		
3	vienuiserie Alum (fenêtre et grille métallique )				
4	F et P 50/50	J	1		
5	F et P 100/100	J	2		
J	ELECTRICITE	if	1		
K	PEINTURE				
1	Vinylique Sur enduits lissés des façades y/c chaulages	m2	12		
2	Vinylique Sur planchers y/c chaulage	m2	16		
3	Glycérophtalique 80% sur enduits verticaux intérieurs y/c chaulage	m2	10	0	
4	Tyrolienne projetée et bien arrosée	m2	12		
5	Glycero 80% Sur menuiserie	m2	2		
M	PLOMBERIE				
1	Alimentation				
2	Alimentation local sanitaire et création d un joint d eau	if			
3	F/P de W-C anglaise chasse basse	J			
4	F/P Lavabo sur pied	J			
5	F/P siphon de sol	J			
6	F/P de colonne de douche	J			
7	F/P de cuve de lavabo	J			
8	F/P de porte savon	J			

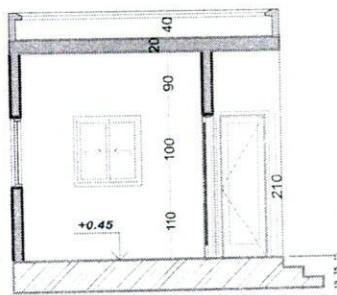


9	F/P de porte serviette	J				
10	F/P de porte papier	J				
11	F/P d'applique lavabo	J				
12	Equipement sanitaire et fosse de 12m3	Jf				
	Construction d'une toilette en maçonnerie couverte en BA de 2mx2m pour y compris peinture, carreaux, menuiseries, éclairage et Plomberie sera raccordée à la fosse	Jf				
	Construction des regards de 50cmx50cm	J	B			
	TOTAL					

#### MODALITES DE PAIEMENT-FACTURATION

- Le montant du présent contrat sera payé comme suit :
- 20% du montant du contrat à la signature du contrat, contre une caution bancaire.
- 30% du montant du contrat après l'achèvement de 50% des travaux
- 50% du montant du contrat après la réception provisoire des travaux.

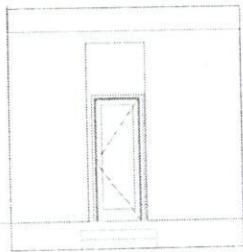




REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES  
SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE  
(SOMELEC)

PROJET DE REAMENAGEMENT DU SERVICE COMMUN DE LA  
CITE VILLEURME DANS LA VILLE DE TOUBA  
DOSSIER D'EXECUTION

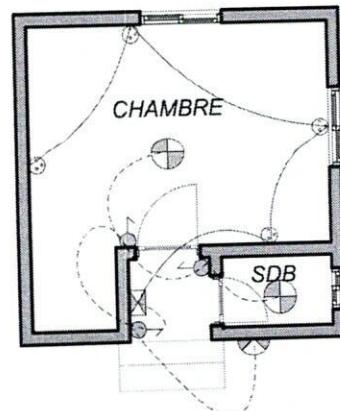
*[Handwritten signatures]*

			
REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)	MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)	MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)	MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)



**LEGENDE**

- ☒ Coffret de répartition
- ⊕ Hublot rond étanche diamètre 200 mm
- ⊖ Hublot mural étanche diamètre 200 mm
- Interrupteur S/A étanche encastrable
- prise de courant
- Tube ICD orange D = 9 pour fil H07VU 3X1X1.5 mm<sup>2</sup> Cu
- Tube ICD orange D = 11 pour fil H07VU 3X1X2.5 mm<sup>2</sup> Cu



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES  
SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE  
(SOMELEC)

PROJET DE RESEAUX D'ENERGIE DE LA  
CENTRALE THERMIQUE DE LA VILLE DE BEJEDDIA

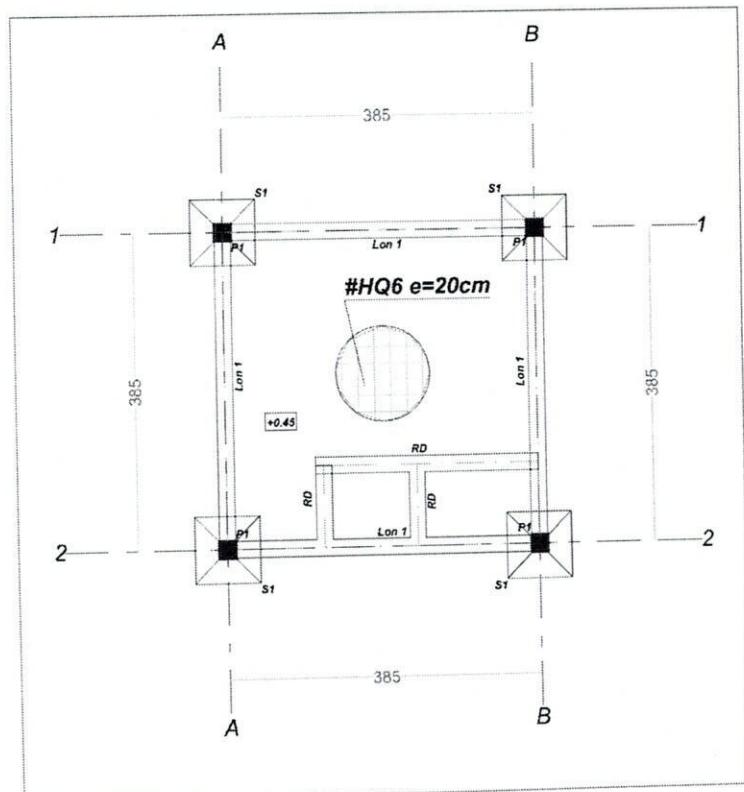
ETAT D'ETUDE

BUTSIEUR D'EXECUTION

PLAQUE DE SITE

29

18



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES  
SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE  
(SOMELEC)

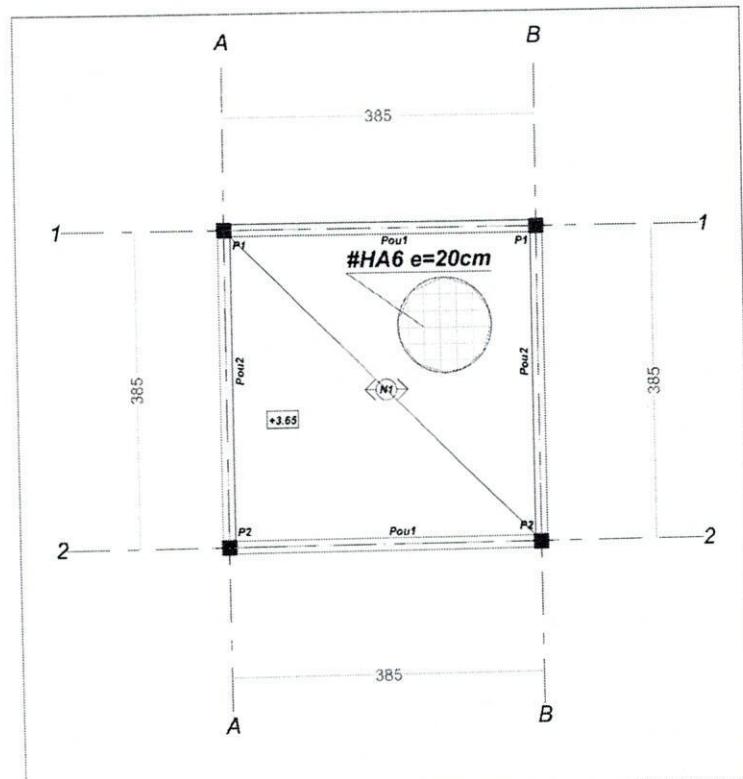
PROJET DE RESEAUX DE GENESE DE LA  
CENTRALE THERMIQUE DE AYDÉ-SENEGAL

DOSSIER D'ETUDE

1. CONCE

2. CONSTR

Signature



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
 MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES  
 SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE  
 (SOMELEC)

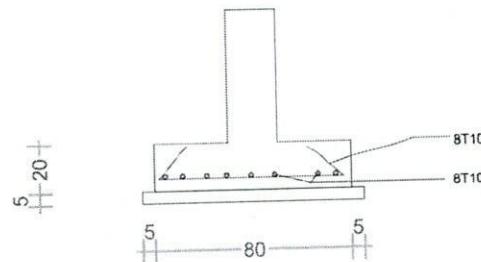
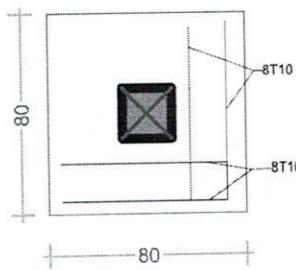
FLAMET D'ETUDE - MOUSSE D'ETUDE ON 2500 A  
 TITRAGE THERMIQUE DE LA VILLE DE DEMONIA

LOGO DEMONIA

POSSIBLE EXECTION

PLAQUE D'EXECTION

4 3



SEMELLE 1 (80 x 80)

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES  
SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE  
(SOMELEC)

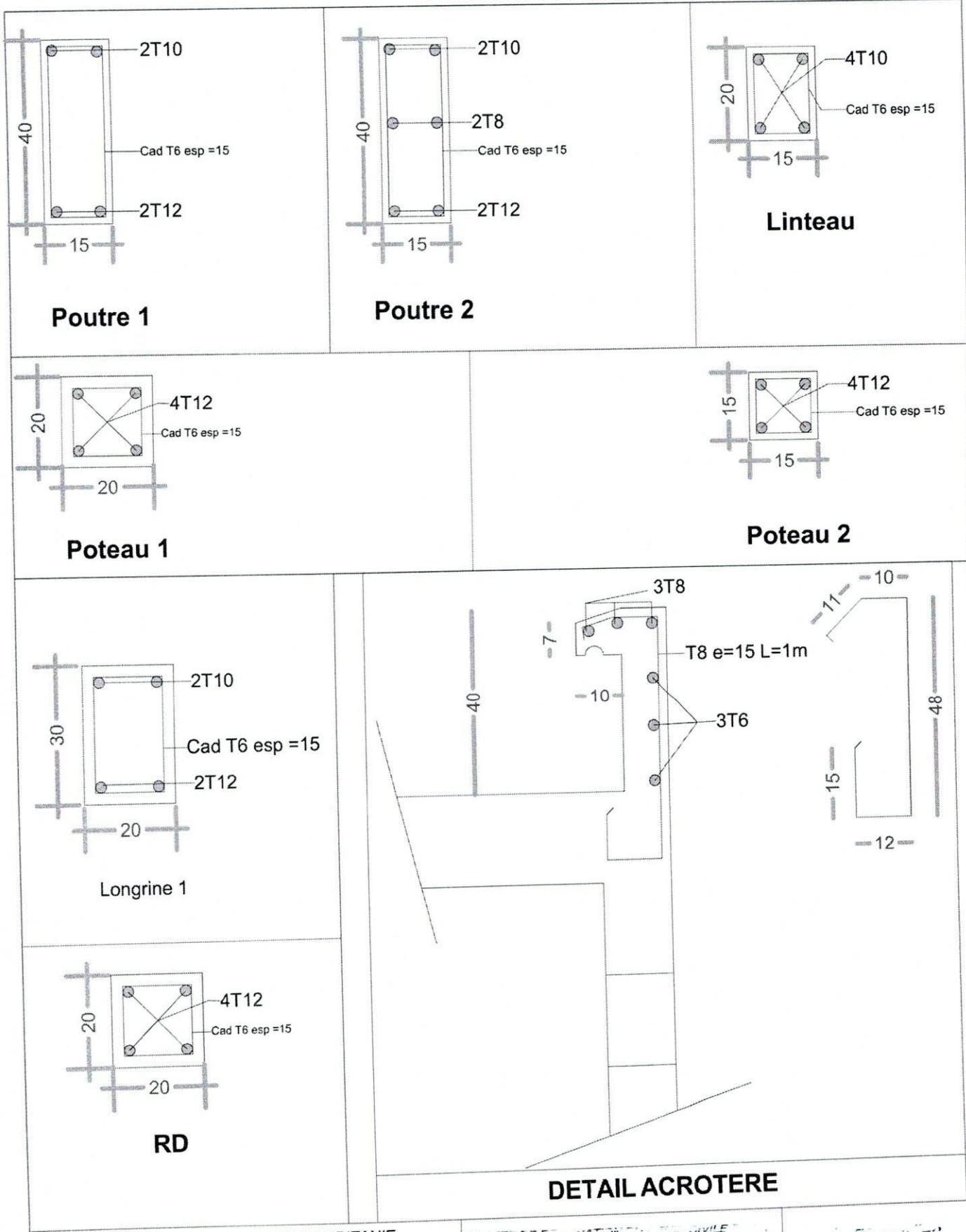
PROJET DE REACTIONS D'OCHEVIE CIVILE DE LA  
CENTRALE THERMIQUE DE LA VILLE DE BENI

DESSIN D'EXECTION

LEADER: A. BEN

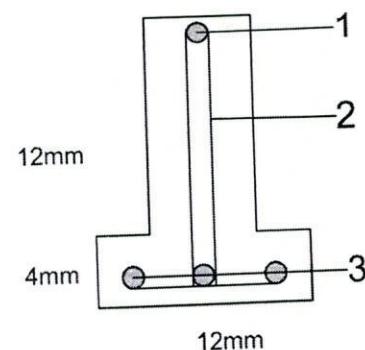
DETAIL: 1/25

*[Handwritten signature]*



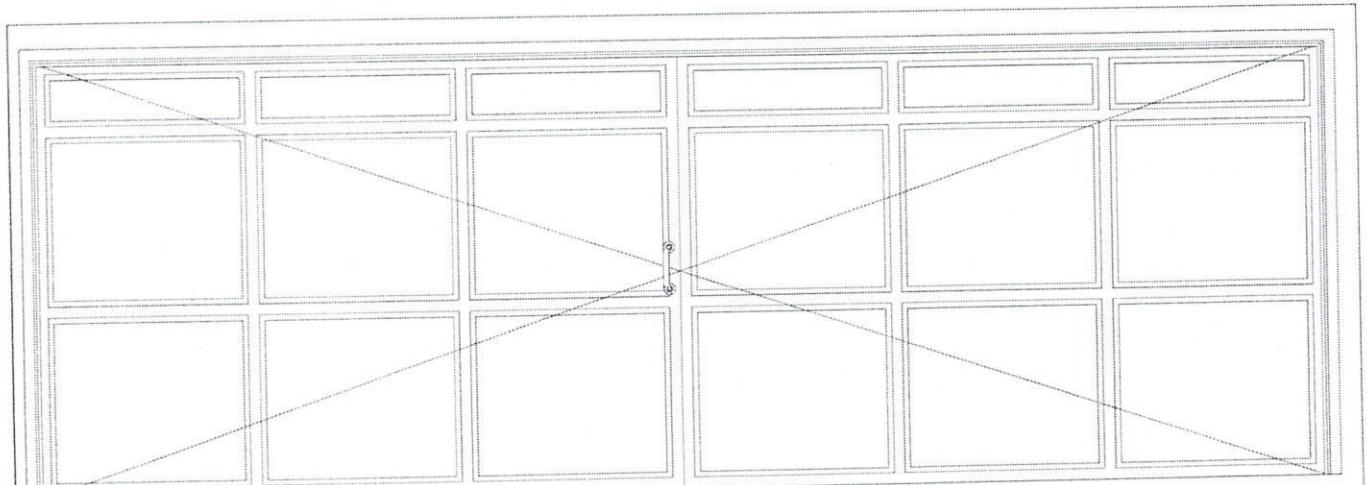
130

<i>Nervure</i>	<i>Portée</i>	1	2	3
N1	385	1HA8	HA6 e=15	3HA12



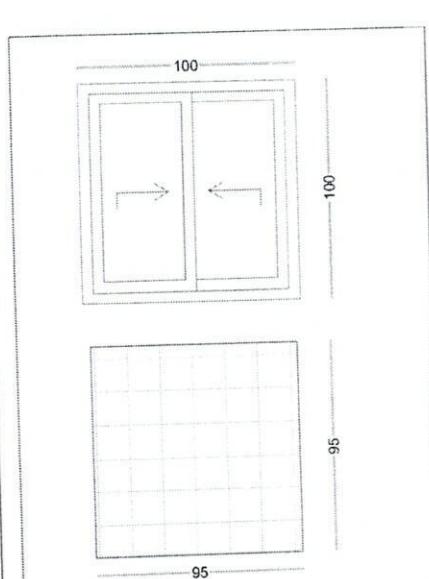
REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE MINISTÈRE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)	PROJET DE REALISATION DU GENEIE C. DE LA CENTRALISATION DE LA MARE DE GOUVELIEU DIRECTION EXECUTION	LOGISTIQUE PROJET
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

*AS*

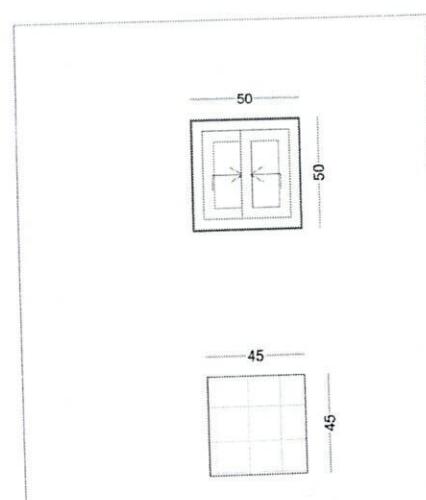


<b>PM2</b>	Tailles nominales: Larg. = 5000mm H = 2000mm	Qte: 01
Panneau de porte. Matière : métallique	Cadre : Matière : métallique	

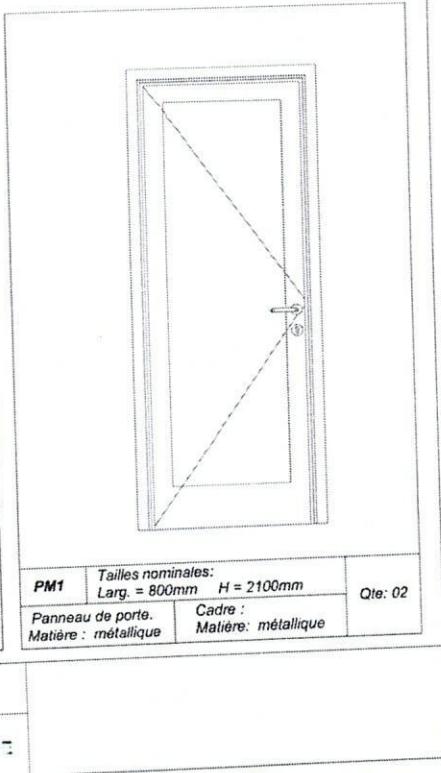
Porte de clôture



<b>CVA1</b>	Tailles nominales: Larg. = 1000mm H = 1000mm	Qte: 02
Panneau de fenêtre Matière : Aluminium	Cadre : Matière: Aluminium	Grille métallique Larg. 950mm H= 950mm Matière: fer forgé



<b>CVA2</b>	Tailles nominales: Larg. = 500mm H = 500mm	Qte: 01
Panneau de fenêtre Matière : Aluminium	Cadre : Matière: Aluminium	Grille métallique Larg. 450mm H= 450mm Matière: fer forgé

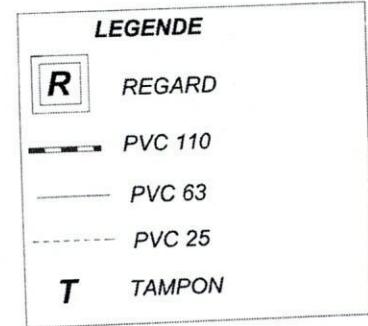
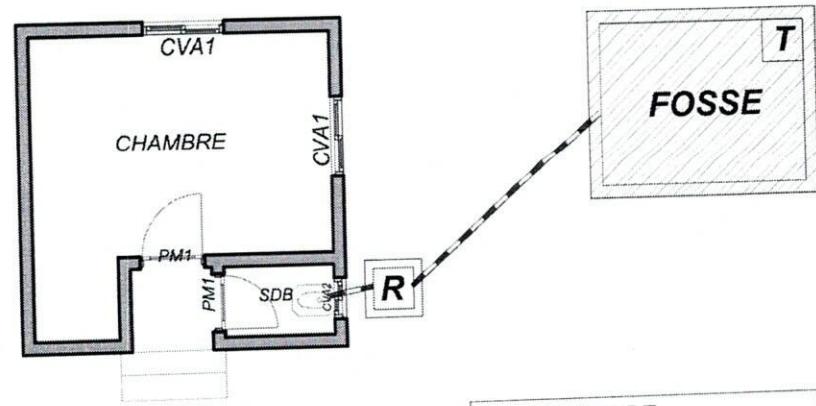


<b>PM1</b>	Tailles nominales: Larg. = 800mm H = 2100mm	Qte: 02
Panneau de porte. Matière : métallique	Cadre : Matière: métallique	

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES  
SOCIETE MAURITANIENNE D'ÉLECTRICITÉ  
(SOMELEC)

PROJET DE REALISATION DU  
CENTRE DE TRAITEMENT DE LA VILLE DE  
MAURITANIE  
PROJET DE REALISATION  
DE LA VILLE DE  
MAURITANIE

AS  
AS



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES  
SOCIETE MAURITANIENNE D'ÉLECTRICITÉ  
(SOMELEC)

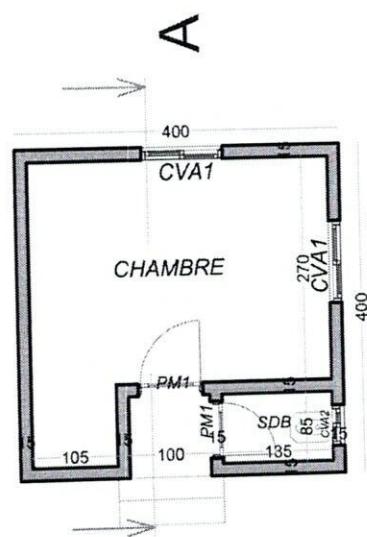
PROJET DE RÉALISATION DU GENIE CIVILE + TIA  
CHAMBERA ET THERMIQUE DE LA VILLE DE GOURJAB

DESSIN DE EXÉCUTION

Logement

PLAN PLOMBERIE

LG



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES  
SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE  
(SOMELEC)

PROJET DE REVISION DU G. DE LA VILLE DE DAKAR  
COTE D'YVELLE D'ERANDIE DE LA VILLE DE DAKAR

AGEU-000

SECTION D'EXCLUSION

VUE EN PLAN

200